

Soirée des mérites sportifs

Zoom sur vos actions

Dans le cadre de l'organisation de la soirée des mérites sportifs, le Département de la Manche souhaite mettre en lumière les associations sportives et leurs bénévoles qui oeuvrent quotidiennement à l'animation du territoire manchois. En cohérence avec la politique sportive du Département, quatre catégories sont proposées :

- engagement associatif,
- bien vieillir / sport santé,
- mixité dans le sport,
- inclusion.

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'inscription et de sélection et en pièce jointe, une fiche action par catégorie à compléter et à transmettre au service jeunesse et sports du Département.

Associations éligibles :

- les clubs sportifs manchois affiliés à une fédération,
- les comités sportifs départementaux, adhérents du CDOS de la Manche.

Dates :

- 14 avril 2023 : date limite de retour des réponses complètes à l'adresse mail suivante : sports.jeunesse@manche.fr
- 16 mai 2023 : jury de désignation des lauréats des 4 catégories et information/invitation des lauréats à la soirée des mérites sportifs
- 2 juin 2023 : participation des lauréats à la soirée des mérites sportifs

Critères de sélection :

Le club ou le comité peut se positionner sur une seule catégorie **et/ou** proposer de mettre en avant un bénévole de son association pour son engagement.

- **Sélection des clubs/comités** : chaque action sera évaluée sur 10 points en fonction des critères suivants :

- | | |
|--|--------------|
| • Pertinence de l'action au regard de la catégorie choisie : | sur 3 points |
| • Caractère innovant de l'action : | sur 3 points |
| • Impact de l'action sur les publics visés : | sur 3 points |
| • Qualité du descriptif de l'action : | sur 1 point |

- **Sélection des bénévoles** : chaque proposition de candidature sera évaluée sur 10 points en fonction des critères suivants :

- Domaine de compétence du bénévole (administratif, encadrement, logistique, ...) : sur 3 points
- Impact de l'action sur les publics visés, sur la structure, le territoire, ... sur 3 points
- Niveau d'implication de la personne (en temps, durée, impact, ...) : sur 3 points
- Qualité du descriptif de l'engagement : sur 1 point

Valorisation des associations et bénévoles :

Deux associations par catégorie seront mises en lumière lors de la soirée des mérites sportifs et se verront récompensées.

Trois bénévoles seront mis à l'honneur et se verront récompensés lors de la soirée des mérites sportifs.

Pièces à fournir :

La fiche action dûment complétée correspondant à la catégorie dans laquelle s'inscrit l'action de votre association.

Modalités d'envoi :

Par mail, pour le 14 avril 2023 au plus tard, à l'adresse suivante :

sports.jeunesse@manche.fr

Renseignements :

Service jeunesse et sports du Département de la Manche

Mail : sports.jeunesse@manche.fr